

Sommaire:

Mot du Mairep 1

Paroles d'associations.....p 2 à 3

Arrêtons les violences!!!.....p 3 à 4

Informations diverses.....p 4 à

Correspondant défense.....p 6 à 7

Bien vivre ensemble.....p 7

Renseignements pratiques.....p 8



Resp. publication : Mousel P

Conception et réalisation :

Doussaint N Charbeaux A Noël S
Dobigny M Altmeyer S Liesch JM
Jezequel MA

Secrétariat Mairie :

1 rue des vagériaux

51110 Warmeriville

Tél : 03 26 03 32 04

Courriel :

mairie@warmeriville.fr

Site internet : warmeriville.fr

Edité en 1100 exemplaires

MOT DU MAIRE

Les fêtes de fin d'année seront particulières pour tous, comme l'aura été cette année 2020. Des regroupements limités, en famille ou avec des amis seront possibles mais la pandémie est toujours présente.

Cette période si exceptionnelle de règles sanitaires, de contraintes, de confinements à respecter, ne doit pas nous empêcher de continuer à développer nos projets, c'est important pour notre population mais également pour nos artisans et nos commerces locaux.

Cette année plus que jamais il faut les soutenir. Pensez-y lorsque vous faites vos achats ou vos commandes de travaux, aidez-les à surmonter cette passe difficile.

Les bénévoles de nos associations sont impatients de faire revivre notre commune et cette situation affecte chacun d'entre nous. Nous avons dû, à regret pour respecter les règles sanitaires de précaution, annuler tous les moments conviviaux depuis mars et particulièrement ceux correspondants aux «fêtes» de fin d'année.

Mais en cette période de crise sanitaire, nous devons rester optimistes et faire confiance à nos chercheurs et personnels soignants.

J'adresse à l'ensemble de la population mes meilleurs vœux de bonheur et de santé pour l'année 2021.

Prenez soin de vous et de vos proches.

Le Maire,
Patrice MOUSEL

L'école Privée du Val des Bois

La situation actuelle nous oblige à suspendre les manifestations que nous avons l'habitude de mettre en place mais nous avons organisé avec l'UGSEL, la Course d'Endurance prévue tous les ans.

Cette année, elle a eu lieu dans l'école. Tous les enfants, de la maternelle au CM2 ont participé et sont rentrés chez eux avec une médaille.

L'Association des parents d'élèves s'est mobilisée pour vendre des sapins, des jacinthes, des chocolats et éditer un livre de recettes.

Comme chaque année, les enfants finiront l'année 2020 avec un goûter de Noël et quelques friandises.



Courrier de M Serge LECOMTE,

Président de la Fédération Française d'équitation



« j'ai le plaisir de vous informer qu'une cavalière de votre commune, Delphine PETERS, inscrite au centre équestre ECURIE STEPHANE FREY a brillamment participé au Championnat de France d'équitation.

Delphine PETERS a obtenu la 1ere place dans la discipline « saut d'obstacles-Championnat Major Amat1 ».

Conquérir un titre ou une médaille lors du Championnat de France est un événement majeur dans la vie d'une cavalière et de son établissement équestre. Cette performance concrétise le travail quotidien mené par le club dans un but éducatif et sportif » .

Bibliothèque

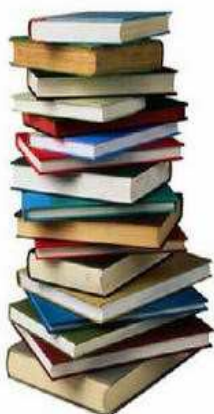
Elle est de nouveau ouverte :

le mercredi de 13h30 à 14h30

le samedi de 10h30 à 12h00

dans le respect des gestes barrières (masque obligatoire, gel hydroalcoolique, sens de circulation et décontamination des livres rendus pendant 10 jours).

Pour les personnes qui ne peuvent ou ne souhaitent pas se déplacer, nous continuons le portage à domicile, sur simple demande, par petit mot déposé dans la boîte aux lettres ou en téléphonant au 03 26 03 51 98 uniquement pendant les horaires d'ouverture.



"Suite aux dernières directives du gouvernement autorisant la reprise des activités sportives, extrascolaires hors compétition et en plein air, le FC Vallée de la Suippe a repris ses entraînements en catégories jeunes (prendre contact auprès de vos dirigeants respectifs pour connaître les jour et heure d'entraînement).



Toutefois, un protocole "Covid" a été mis en place, à savoir :

- port du masque obligatoire
- l'accès aux vestiaires est sous réserve.

Concernant la reprise des différents championnats, nous n'avons pas encore de date définitive, celle-ci devrait vraisemblablement redémarrer en février prochain. Nous vous tiendrons au courant dès que la date sera connue.

Le vice-président

Patrick MARTINEAU

Foyer volume

Nous vivons des moments difficiles mais nos animateurs et professeurs assurent pour la plupart des activités (celles qui le permettent) les cours en visioconférence et depuis le 15 décembre en présentiel pour les mineurs. Quel bonheur de retrouver nos jeunes et très jeunes !!!

Toutes les mesures imposées ont été mises en place : feuilles d'appel, gestion des flux, produit hydroalcoolique à disposition, achat de thermomètres sans contact, heures de nettoyage supplémentaires, protocole pour les personnes présentes...

Aujourd'hui, notre objectif premier n'est pas la recherche de la performance mais de renouer un lien social qui nous manque tant !

WSE, la petite section course à pied qui monte.

Lancée l'an dernier, cette section avait l'espoir de regrouper une dizaine de coureurs et coureuses. Le nombre d'adhérent(e)s a vite dépassé la trentaine.

35 sportif(ve)s ont participé à pas moins de 25 compétitions sur route, en trail et même en run and bike ou encore en triathlon.

Pendant que quelques-un(e)s montaient sur le podium (Lauriane deux fois première, 1 fois troisième, sur 10 km et en cross, Abel 1er sur 10km, Thierry 1er au trail de la Banakan en Martinique 80 km), d'autres terminaient leur premier 10 kilomètres ou marathon.

Quelques moments extra sportifs étaient partagés (1ère réunion pour le projet d'avenir de cette section, galette des rois), renforçant la convivialité au sein du groupe.

Malheureusement cette belle ascension a été stoppée par la COVID19 dès mars.

Mais un vent nouveau vient de souffler, puisque nous accueillons aujourd'hui 60 adhérents adeptes de la course à pied, débutant(e)s ou compétiteurs(trices), qui viennent se tester les mardi, vendredi et dimanche, avec l'espoir de pouvoir participer à nouveau aux diverses compétitions locales voire nationales.

Vous pouvez toujours nous rejoindre.

Renseignements sur notre page facebook : <https://www.facebook.com/WSE51110>

ou celle du foyer volume : <https://www.foyer-volume.fr/>



Arrêtons les violences !!!



A l'occasion de la journée internationale pour l'élimination de la violence à l'égard des femmes, le 25 novembre 2020, les acteurs locaux tiennent à rappeler la nécessité et l'urgence de combattre ces violences.

Ces violences sont multiples et en tout lieu : au sein du couple, au travail, dans la rue, sexistes, sexuelles, psychologiques, physiques, financières Elles demeurent un fléau pour notre société.

En 2019, 146 femmes ont été tuées sous les coups de leur conjoint ou ex-conjoint. En moyenne, un décès est enregistré tous les deux jours. En hausse par rapport à 2018, ces actes sont, chaque année, trop nombreux. Ils conduisent les pouvoirs publics et les forces de l'ordre à se mobiliser sans relâche, au quotidien, pour prévenir ces violences et favoriser une meilleure prise en charge des victimes.

Le numéro d'écoute, d'information et d'orientation : 3919

Violences Femmes Info

Numéro d'écoute national pour :

- les femmes victimes de violences
- leur entourage
- les professionnels concernés

Anonyme et gratuit, il est accessible depuis un poste fixe et un mobile en métropole et dans les DOM.

Ce numéro permet d'assurer une écoute et une information, et, en fonction des demandes, effectue une orientation adaptée vers dispositifs locaux d'accompagnement et de prise en charge.

Le 3919 n'est pas un numéro d'appel d'urgence.

Les numéros d'urgence

17 : police / gendarmerie.

112 : services d'urgence, valable dans l'Union européenne.

15 : service d'aide médicale urgente (SAMU).

18 : pompiers.

114 : numéro d'urgence pour les personnes sourdes ou malentendantes victimes ou témoins d'une situation d'urgence, afin de solliciter l'intervention des services de secours (en remplacement des 15, 17, 18).

Ces numéros d'urgence sont gratuits et peuvent être composés à partir d'un téléphone fixe ou portable, même bloqué ou sans crédit.

Les associations locales

Le Centre d'information sur les Droits des Femmes et des Familles (CIDFF) de la Marne accompagne les femmes victimes de violences sur l'ensemble du département

☐ **03 26 65 05 00 / 06 69 22 72 70 / contact@cidff51.fr**

Le Mars France Victimes 51 accueille toute personne se trouvant confrontée à la justice de façon occasionnelle ou récurrente.

☐ **03 26 89 59 30 / contact@lemars.fr**



Délégation départementale aux droits des femmes et à l'égalité entre les femmes et les hommes

Direction départementale de la cohésion sociale et de la protection des populations

7, rue de la Charrière – cité administrative Tirlot
51 000 Châlons-en-Champagne

Virginie GUÉRIN

Déléguée départementale

Tél. fixe : 03.26.68.62.25

Tél. mobile : 07.86.31.72.17

INFORMATIONS DIVERSES



Application CentoLive

Retrouvez les informations de votre commune Et recevez les notifications (alertes, messages importants, ...)

DIRECTEMENT SUR VOTRE SMARTPHONE

MODE D'EMPLOI

Téléchargez CentoLive à l'aide des Qrcodes ci-contre (Ou mettez à jour votre application)

Mettez votre ville en favori

Autorisez la réception des notifications via les paramètres de votre téléphone



Télécharger CentoLive pour iOS



Télécharger CentoLive pour Android

Message de l'EFS

Etablissement Français du sang exprime aux 57 volontaires sa très vive gratitude pour leur participation au don du 28 octobre 2020. Cela a permis de satisfaire les demandes importantes de produits sanguins qui lui sont adressées quotidiennement.

Location chalets

De nouvelles parcelles de jardins familiaux vont être disponibles au printemps.

Les personnes intéressées peuvent se faire connaître en mairie.



Le CLIC DU NORD REMOIS

Les CLIC sont des guichets d'accueil, d'info et de coordination ouverts aux personnes âgées et leur entourage, ainsi qu'aux professionnels de la gérontologie et du maintien à domicile. Ils sont mis en œuvre par les départements. Leurs permanences à la mairie auront lieu chaque 3ème jeudi du mois soit pour le 1er trimestre :

- 21/01/2021 - 18/02/2021 - 18/03/2021

Pour l'année 2021, une permanence sera assurée aussi en juillet et en décembre.

Lien de page Facebook : <https://m.facebook.com/CLICduNordRemois>

Carole HOARAU Secrétaire administrative E.mail : clicdunordremois@orange.fr

3 Ter Rue de la Vallée 51110 BOURGOGNE-FRESNE Tel : 03.26.05.74.19

Pourquoi certains ont constaté une augmentation de leur Taxe d'Habitation ?

Les habitations ont été reclassées selon des critères de commodité. Certaines avaient conservé un classement d'habitation sans confort (sans chauffage, sans sanitaire). La visite annuelle d'un représentant des services fiscaux a conduit à leur reclassement.

Les différents taux communaux dont celui de la Taxe d'habitation sont votés par délibération du Conseil Municipal (ce n'est plus le cas pour la TH depuis cette année).

De 2001 à 2016, ces taux n'ont pas changé. Par contre, la valeur locative brute des biens est revalorisée régulièrement par les services fiscaux.

A partir de 2017, la CCVS (Communauté de Communes de la Vallée de la Suippe), dont la commune de Warmeriville faisait partie, a rejoint la CUGR (Communauté urbaine du Grand Reims). Cette dernière a lissé les taux des différentes communes qui la constituent.

Les taux appliqués pour la commune de Warmeriville sont :

16.92 % pour la TH (Taxe d'Habitation) (en baisse par rapport aux années précédentes)

23.28 % pour la TFB (Taxe Foncière Bâti) (en hausse)

12.19 % pour la TFNB (Taxe Foncière Non Bâti) pour la part communale.

Si des travaux d'amélioration ou d'extension ont été réalisés sur un bien bâti, il s'en suit obligatoirement une réévaluation de sa valeur locative.

SCOLARITÉ 2021/2022 COLLÈGES ET LYCÉES MILITAIRES, VOUS Y AVEZ SONGÉ ?

Le ministère des Armées dispose de 2 collèges et 6 lycées de Défense répartis sur le territoire national. Ces établissements d'enseignement général et d'éducation ont une double vocation :

- ⇒ **Pour le cycle secondaire** : l'aide à la famille essentiellement destinée aux familles des ressortissants du Ministère des Armées et, plus particulièrement celles des militaires de carrière ou sous contrat;
- ⇒ **Pour les classes préparatoires et les BTS** : l'aide au recrutement d'officiers, de sous-officiers et d'agents civils du Ministère des Armées.

Ces classes sont réservées à des élèves dits ayants-droits de nationalité française répartis en 3 groupes :

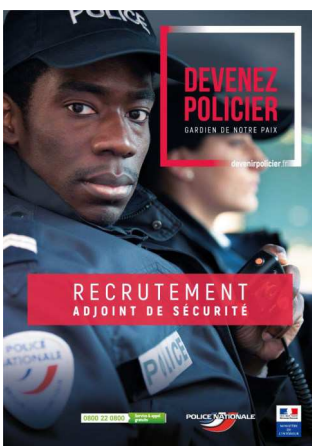
- Groupe 1 : **70 % d'enfants de militaires** (d'active, de réserve ou retraités);
- Groupe 2 : **15 % d'enfants de fonctionnaires titulaires de la fonction publique**;
- Groupe 3 : **15 % d'enfants titulaires des bourses de l'éducation nationale**.

Le régime des élèves est majoritairement l'internat. La discipline intérieure fait l'objet d'un règlement propre à chaque établissement.

Ces lycées disposent de **Classes Préparatoires aux Études Supérieures** prioritairement réservées aux boursiers méritants qui souhaiteraient bénéficier d'une mise à niveau post-baccalauréat d'un an avant d'intégrer une **Classe Préparatoire aux Grandes Écoles (CPGE)**.

*Ces établissements vous proposent des **journées portes ouvertes** pour répondre à toutes vos interrogations et demande d'inscription pour l'année scolaire 2021/2022 (documents consultables en mairie).*

Adjoint de sécurité



Un recrutement d'adjoints de sécurité (ADS) est d'actualité dans l'Est de la France.

L'ensemble des départements de la région Grand-Est et de la région Bourgogne Franche-Comté est visé par ce recrutement. Les candidats peuvent mentionner jusqu'à trois départements dans cette zone. Il est possible de faire acte de candidature jusqu'au 31 décembre 2020. Les épreuves de sélection débiteront en février 2021.

(documents consultables en mairie)



LE SERVICE MILITAIRE VOLONTAIRE Châlons - en - Champagne

VOS AVANTAGES

Formation à un métier
Hébergé et nourri 7J/7
Aide financière
Permis de conduire



LES CONDITIONS POUR ÊTRE VOLONTAIRE

Être âgé de 18 à 25 ans
Être de nationalité française
Peu ou pas diplômé

18/25
ans

NOUS RECRUTONS

Dossier de candidature à télécharger sur :
[facebook/servicemilitairevolontaireGrandEst](https://www.facebook.com/servicemilitairevolontaireGrandEst) ou www.le-smv.org
Tél: 03.26.22.26.09 / 03.26.22.26.12

1^{er} régiment du service militaire volontaire - Centre Châlons-en-Champagne
BP 60365 51013 CHÂLONS-EN-CHAMPAGNE CEDEX
csmv-chalons.recrutement.fot@def.gouv.fr

SMV - ARMER POUR L'EMPLOI

BIEN VIVRE ENSEMBLE

Droit à l'expression

Mr Hautavoine : clin d'œil médiéval sur un projet de turbine

Ballade des cascades du temps jadis

Dictes moy où n'en quel pays,
Est Kaplan la belle turbine,
Archipiades née Pelton,
Qui fut sa cousine germaine,
Echo parlant quand bruisse
Dessus cascade ou sus etan
Qui allie beauté et électricité
Mais où sont les cascades d'antan
Où est la vis d'Archimède
Pour qui fut chastré et puis moyne

L'artisan moustachu du Moulin d'en Haut
Celui non moins branchu du Moulin d'en Bas
Les princes de la laine
Sieurs Simonnet et Harmel
De Warmeriville en Suipe
Mais où sont les cascades d'antan
Prince, n'enquerrez de sepmaine
Installez la vis d'Archimède
Gentille aux poissons
Pour illuminer votre règne.



Renseignements pratiques



Pôle santé

Médecins : Dr Damien MOREAU 03 26 03 86 68

Dr Delphine DEMORGNY 03 26 03 59 59

Dr Amandine MASCRET 03 26 02 27 42

Chirurgien-dentiste : Dr Damien TALLEUX / Dr Margaux DELPLANQUE 03 26 03 80 52

Pédicure Podologue : Mme Lola GUILLOUX 03 10 16 58 79

Infirmières : cabinet du Val des Bois

Toutes les permanences se font à Warmerville.

6h45-7h / 7h45-8h / 11h-11h30 / 12h30 sur rendez-vous

Mme Stéphanie LEROY / Mme Virginie ROESCH / Mme Mélanie MAURICIERI 07 71 10 47 98

Cabinet avenue Jacques Joseph Harmel

Pharmacie : Mmes Christelle DESCHAMPS et Sophie SEPUL-DESCHAMPS 03 26 03 83 45

Fax 03 26 03 80 53

Orthophoniste : Mme Ségolène DUFRENOIS 03 26 03 50 60

Taxis : Les taxis de Zoé : 03 26 03 38 15 ou 06 72 32 57 00

Kinésithérapeutes : M. Fabrice BOREL, Mme Sophie LEFORT-POCQUET au 03.26.03.32.88

Mme Modesty AHMED

Nutritionniste : Mme Valérie GRANDIDIER 06 88 52 96 66

Agenda

Suite au décret préfectoral du 21 septembre 2020, toutes les manifestations sont suspendues jusqu'à nouvel ordre.

**« Bientôt Noël, cette jolie période de l'année
où l'on ne songe plus au passé, ni au futur
mais rien qu'aux présents !!! (Antoine Chuquet)**